

AMAP cœur joyeux

Contrat « POULETS BIOLOGIQUES »

Saison 2024/2025

Les contractants :

Contrat passé entre :

Le Paysan	L'Adhérent de l'AMAP
Jean-Louis ROTA	Nom :
46, rue principale	Adresse :
62390 AUBROMETZ	CP Localité
06 88 19 60 70	Téléphone :
Lou8819@gmail.com	Mail :

Contenu du contrat

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP. En particulier :

<p>Le paysan s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none">• Fournir des poulets biologiques élevés sur sa ferme.• Rencontrer les adhérents et les accueillir sur sa ferme au moins une fois par an.• Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail. Informer le collectif des soucis rencontrés.	<p>L'adhérent de l'AMAP s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none">• Préfinancer la production.• Etre solidaire vis-à-vis du paysan : partage des risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole.• Participer au fonctionnement de l'AMAP, notamment aux permanences.
--	---

Calendrier

Lieu et horaire de livraison : Amap du cœur joyeux 518chemin du cœur joyeux 59980 Quesnoy sur Deule
Livraison le mercredi entre 17h30 et 19h00

Date de livraison : 4 distributions par an : décembre 2024, , mars 2025, juin 2025 et septembre 2025.

Choix du panier

Type de colis	Prix TTC	Nombre de poulets en décembre 2024	Nombre de poulets en mars 2025	Nombre de poulets en juin 2025	Nombre de poulets en Septembre 2025
Poulet entier (de 1,8Kg à 2.2Kg)	23€ttc pièce				
TOTAL					

Le poids des poulets sera équilibré à chaque livraison pour que chaque amapien reçoive le même poids sur un an.

Le (ou les) chèque(s) doivent être libellés à l'ordre de Jean-Louis ROTA et sont établis en une seule fois le jour de l'engagement.

Date et Signatures

Fait à : le

Le paysan	L'adhérent AMAP
-----------	-----------------